

PLAINVAL Infos...

Bulletin municipal n°9 - Novembre 2023 à Février 2024

Le Mot du Maire

Chères Plainvaloises, Chers Plainvalois,

Comme cela vous avait été communiqué, les travaux d'enfouissement ont débuté : rue du Faubourg et rue de la montagne. La fin des travaux est prévue pour juin.

Je demande aux propriétaires de chiens qui se promènent dans le village de ramasser les déjections de leurs animaux de compagnie.

Nous avons constaté des dépôts sauvages sur le point d'apport volontaire de tri, rue du friquet. Grâce aux caméras nous avons pu identifier les auteurs et un dépôt de plainte a été fait en gendarmerie.

J'ai une pensée particulière pour Monsieur François Lefèvre, pour son engagement dans sa commune du Plessier sur St Just, mais également auprès des plainvalois dans sa fonction de Président du regroupement scolaire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire, Samuel DOVERGNE



Vue aérienne de Plainval, route de Brunvillers

ETAT CIVIL :



Nous souhaitons la Bienvenue à :

- ✓ Louis DUCHAPELET, né le 10/11/2023.
- ✓ Raphaël DA SILVA MOREIRA, né le 14/01/2024
- ✓ Léandre PAUCHET, né le 08/02/2024.

Nos sincères félicitations aux parents.



Il se sont Pacsés :

- ✓ Mme HERTIER Cloé et M. ROBERT Grégoire, le 19/12/2023

Ils se sont mariés :

- ✓ Mme WEYDT Jocelyne et M. DUCHON Jean-François, le 13/01/2024
- ✓ Mme BLACKBURN Emily et M. VAILLANT Laurent, le 10/02/2024

Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur.



Décès :

- ✓ Madame CIEUTAT veuve KRALJ Jacqueline, décédée le 04/12/2023.

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches.

Ouverture au public de la Mairie :

MARDI	-	14h00-16h00
MERCREDI	9h00-12h00	-
JEUDI	9h00-12h00	14h00-16h00
VENDREDI	9h00-12h00	14h00-18h00
SAMEDI le 1 ^{er} du mois	9h00-12h00	

☎ : 03.44.78.53.12

✉ mairie.plainval@orange.fr

🌐 www.plainval.fr

📘 Commune de Plainval Officiel

En cas d'urgence : 06.73.17.76.96

A LA UNE

Recensement de la population :

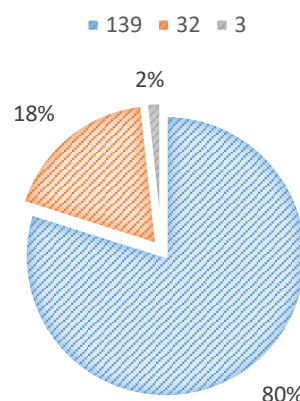
Vous avez récemment répondu à la demande de l'état, à un certain nombre de questions permettant de recenser la population. Voici les informations que nous pouvons vous diffuser à ce jour. Celles-ci seront complétées dans quelque temps et disponibles sur le site de l'INSEE.

Participation au recensement :

Sur les **174 foyers plainvalois** :

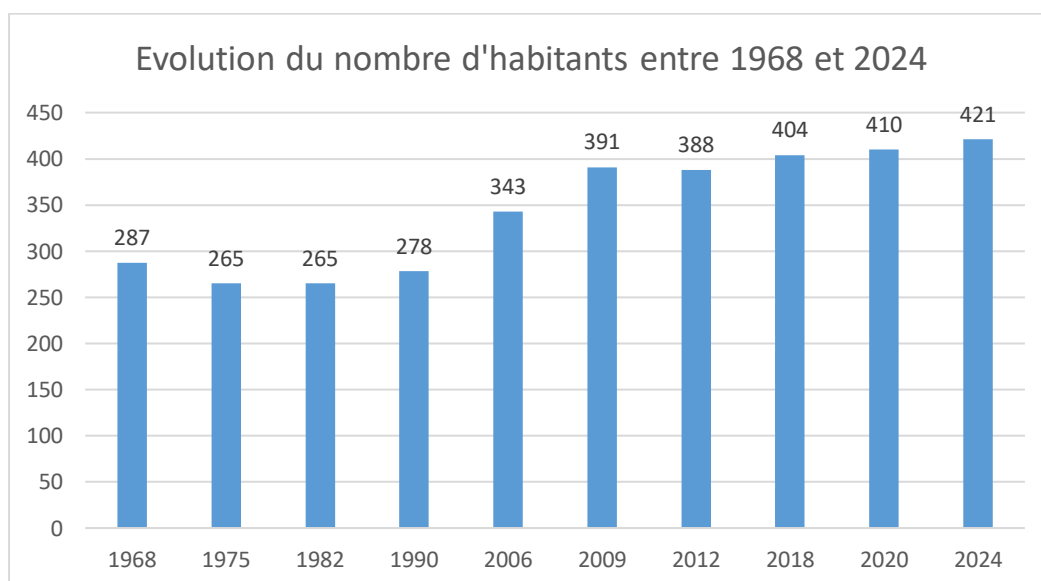
- ✓ 139 foyers ont répondu via le site internet de l'état
- ✓ 32 foyers, via le formulaire papier
- ✓ Et 3 foyers n'ont pas donné suite.

RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES



Grâce aux réponses obtenues, nous sommes à ce jour **421 plainvalois**.

Ci-dessous l'évolution du nombre d'habitants entre 1968 et ce jour.



Source INSEE



A ce jour le village est composé de 189 logements, répartis comme suit :

- 171 résidences principales
- 11 logements vacants
- 4 résidences secondaires
- 3 réponses manquantes sur la Commune

RAPPELS

- Le stationnement sur le trottoir rue du Friquet est interdit. Cela entraîne des difficultés importantes pour les piétons, les personnes à mobilité réduite ou avec poussette, contraints de marcher sur la route pour contourner les obstacles
- Nous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est dans l'obligation de ramasser les déjections canines. Merci à chacun de respecter la loi. Ce n'est pas une tâche des plus agréables mais malheureusement nos amis à quatre pattes ne savent pas le faire eux-mêmes. Par respect pour vos voisins, pour l'agent communal qui gère l'entretien et pour vous-même, gardons notre commune propre.
- Les aboiements de chien excessifs sont considérés comme une nuisance sonore. Chaque propriétaire de chien est responsable et doit faire le nécessaire pour que son animal de compagnie ne trouble pas le voisinage.
- Par mesure de sécurité les chiens ne doivent en aucun cas divaguer dans les rues du village. Les propriétaires doivent s'assurer et mettre les moyens en œuvre pour que leurs animaux ne puissent pas s'échapper de leur domicile

Réservez la date :

Le repas communal aura lieu le samedi 15 juin en soirée.

Les documents d'inscriptions vous seront prochainement distribués.



Déchets verts Collecte 2024

du **lundi 1^{er} avril**
au **vendredi 1^{er} Novembre**

Les jours de collecte restent inchangés

Plus de renseignements sur www.plateaupicard.fr

Pour vous débarrasser de vos déchets verts toute l'année, pensez au **compostage** ou à la déchetterie. Le dépôt y est gratuit pour les particuliers.



Nous l'avons évoqué dans la précédente édition, vous avez la possibilité d'acquérir un ou deux récupérateurs d'eau à tarif préférentiel auprès de la communauté de communes. Plus d'info et formulaire de réservation disponibles sur www.plateaupicard.fr ou au **03 69 12 50 70** ou **directement au Pôle Environnement** rue Sarrail à Saint-Just-en-Chaussée.



Récupérateur 1 000 L : **70 €**



Récupérateur 310 L : **30 €**

Retour en Images

Ce 11 Novembre 2023, les porte-drapeaux étaient exclusivement plainvalois : Adeline, Eytan et Aymeric étaient encadrés par leurs aînés. Après les différents discours et le dépôt de gerbe, toutes les personnes présentes étaient invitées à la salle polyvalente.

Après la commémoration, nos jeunes diplômés étaient mis à l'honneur. Les 8 lauréats ont tous reçu un diplôme symbolique de la commune et un bon d'achat d'un montant variant selon le diplôme obtenu. (50€ pour le brevet des collèges, 75€ pour les CAP/BEP et 100€ pour le baccalauréat)

Coût total : bons d'achat (550€) et vin d'honneur (129,62€), gerbe (40€) soit un total de 719.62 €



Cette année les élus avaient choisi de faire de Noël un vrai moment de partage, en proposant aux enfants et jeunes du village de fabriquer une carte de Noël à destination de nos aînés pour accompagner leur bon. Les deux ateliers ont rassemblé 14 enfants.

Nous remercions sincèrement Alice, Camille, Evangéline, Gabriella, Kélya, Evan, Lana, Shana, Valentine, Thomas, Tyler et Tyrone, pour leur participation.

En récompense de leur productivité (65 cartes), un goûter leur a été offert.

Retour en Images

Le 10 décembre, les aînés du village étaient invités à partager un moment convivial autour de boissons chaudes et de viennoiseries. L'occasion pour certains de se retrouver, et pour d'autres de rompre l'isolement. Les 28 aînés présents sont repartis avec leur bon d'achat d'une valeur de 65€ et leur carte de vœux réalisée par les enfants.



L'après-midi, un spectacle de magie et de ventriloque rassemblait 75 personnes. Les enfants ont pu participer à certains tours. A l'issue un goûter a été servi à tous, en attendant l'arrivée du père Noël.

Les 93 enfants de moins de 12 ans a reçu un cadeau. Une séance photo en famille et/ou en solo avec le père Noël a été proposée à chacun.

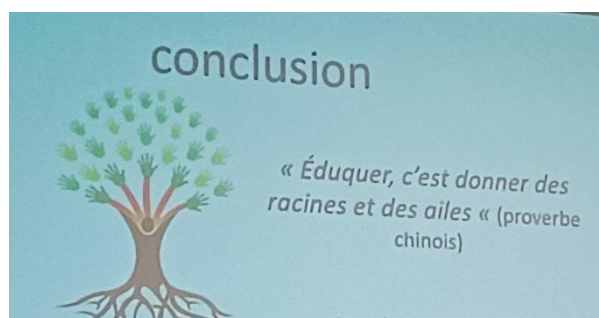


Les agents municipaux n'ont pas été oubliés, une prime de 300€ a été attribuée à chacun.

Cadeaux/cartes cadeaux (6609.42 €), chocolats (254.34 €), prestation (675 €), sapins (180.99 €), goûter des aînés/enfants (132.33 €), soit un total de 7852.08 €

Retour en Images

Le 13 décembre, le service petite enfance de la communauté de communes organisait dans notre commune, une conférence à destination de tous public : parents, professionnels ...22 personnes ont pu échanger avec Marie Charlotte Clerf autour du développement de la confiance et de l'autonomie de l'enfant.



Première cérémonie des vœux pour M. Le Maire :

Ce moment privilégié permet à tous les habitants, aux partenaires, aux élus de se rencontrer à l'occasion d'un moment convivial.

M. Olivier DE BEULE, président de la communauté de communes, M. le député Victor HABERT DASSAULT, Mme Nicole CORDIER, et M. Denis PYPE conseillers départementaux, ainsi que 120 personnes nous ont honoré de leur présence.



Retour en Images

Dans son discours M. le Maire a tenu à remercier :

- ✓ Les agents communaux pour le travail réalisé,
- ✓ Les membres de l'association qui par leurs diverses actions bénévoles animent le village,
- ✓ Les villageois qui s'investissent d'une manière ou d'une autre pour notre commune.
- ✓ Sans oublier les services de l'état (préfecture, pompiers, gendarmerie), département, région ainsi que la communauté de communes pour leur soutien dans nos projets.

Ce fut également l'occasion de faire le point sur les projets menés en 2023 : le city-stade, la réfection de la voirie de la fosse Thibault, l'installation des caméras. Un diaporama diffusait les photos des différentes actions communales réalisées en 2023 : l'opération Nettoyons la nature, le repas communal sur le thème des Antilles, le fleurissement de la commune, les décorations de Noël dans les rues du village, le Noël communal pour les petits et les aînés, les différentes cérémonies, la fête des voisins...

Côté projets M. le Maire annonçait :

- ✓ Les travaux d'enfouissement du réseau électrique pour la 3ème tranche,
- ✓ La nécessité d'achat d'une désherbeuse pour l'agent technique et
- ✓ Le remplacement des portes de l'église afin de préserver notre patrimoine.



Monsieur le Maire, ainsi que les différents élus présents ont bien sûr tenu à présenter à tous, leurs meilleurs souhaits pour cette nouvelle année.

Un moment convivial et d'échanges a ensuite suivi, autour du traditionnel verre de l'amitié.

Coût de la cérémonie : vin d'honneur : 794,63 € + invitations : 129,50€ soit un total de 924.13€

Travaux, sécurité et voiries

Le radar pédagogique de retour :

Après que les services du département aient fauché notre radar pédagogique, et de longs mois de bataille administrative, celui-ci est de nouveau fonctionnel. Cet outil permet de sensibiliser les conducteurs à leur vitesse et à la sécurité routière. L'intérêt étant d'encourager les automobilistes à ralentir à l'entrée du village, route de Quinquempoix.



Plainval blanc : Mi-janvier, afin de maintenir la sécurité et la mobilité sur les routes publiques, lors de l'épisode neigeux, 500 kg de sel ont été nécessaires, Le coût d'une tonne est de 168€ TTC.

Nous tenons à remercier M. Nicolas DELAPLACE notre agent communal pour sa disponibilité et son engagement lors de ces conditions météorologiques hivernales.

Merci également à M. Arnaud DARCAIGNE qui a passé une lame très tôt le matin pour déneiger la commune, avec son matériel personnel.

Ainsi les perturbations de circulation et les risques d'accidents ont été réduits. Il n'y a pas eu d'accident à déplorer sur notre village. Pour rappel, il appartient à chaque habitant de déneiger et/ou saler son trottoir.

L'enfouissement phase 3 :

Les travaux d'enfouissement du réseau ont débuté ce lundi 19 février :

- ✓ Rue de la montagne
- ✓ Rue du Faubourg

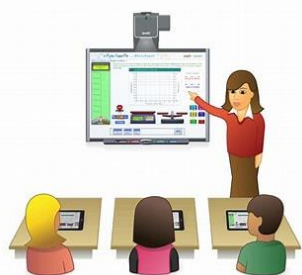
La fin des travaux est estimée en juin 2024. Nous remercions les riverains pour leur patience face à la gêne occasionnée durant cette période.

Fini de disjoncter :

Afin de sécuriser l'installation électrique de l'église, le compteur électrique a été changé. Nous remercions M. Benoît SENECHAL pour les travaux réalisés bénévolement. Le coût du matériel d'un montant de 169,69€ a été pris en charge par la commune.



Jeunesse, école



Dans un monde où la technologie a pris une place prépondérante dans l'amélioration des méthodes d'enseignement et pour répondre à la demande des enseignantes des classes de CE1, CE2, CM1 et CM 2, des tableaux numériques interactifs ont été installés dans chaque classe. Ces outils transforment les salles de classe en environnement d'apprentissage dynamique et interactif. Ces écrans tactiles sont connectés à un ordinateur et à un projecteur. Ils permettent aux enseignantes de présenter un contenu numérique de manière interactive, avec des fonctionnalités avancées telles que, le toucher, le glisser-déposer, et la manipulation des éléments à l'écran.

Coût : 9679.79 € sur le budget du SRPI. Le dossier de demande de subventions est en cours d'instruction.

Osez une petite visite : Armelle, nous invite à découvrir la bibliothèque située 76 rue du Moulin au Plessier sur St Just. Vous pouvez y emprunter **GRATUITEMENT** et **quelque soit votre âge et votre commune de résidence** : des romans, des BD, des documentations, des contes, des albums....

Des animations gratuites pour les 4-7 ans, y sont proposées un samedi matin par mois (lecture d'album, activités créatives, jeux de société...), mais aussi des animations pour les 0-3 ans, et d'autres animations comme l'heure du conte.

Heures d'ouverture : mercredi 15h30-17h30 et vendredi 16h-18h, pour tout renseignements contactez Armelle au 06 22 82 03 20 ou bibplessierstjust@gmail.com



Pass Permis : Estéban MUNOZ-PERRIN a réalisé ses 70 heures de travail dans le cadre de son pass permis. Encadré par notre agent communal, il a réalisé différentes tâches d'entretien dans la commune.

Préparez la prochaine rentrée :

**ADMISSIONS
SCOLAIRES 2024**
POUR LES ENFANTS NÉS EN 2021

Le mardi 21 mai 2024
de 16h45 à 18h00
à l'école de Plainval

Sur rendez vous :
Avec Mme BLOND, la directrice

03 44 78 57 43
ce.0601098t@ac-amiens.fr

**DOCUMENTS À
FOURNIR POUR
L'ADMISSION**

- Le certificat d'inscription remis par la Mairie de votre domicile
- Copie du livret de famille
- Copie des vaccinations
- La fiche de renseignements complétée (à venir chercher en Mairie)

Une visite de l'école sera possible ce jour-là

Pour inscrire vos enfants au centre de loisirs pendant les vacances scolaires, vous pouvez vous adresser à la directrice Mme BAZIN au 06 52 43 05 76 ou perisco.accueil.60130@gmail.com

Cadre de vie et Environnement

Bouger ensemble c'est plus motivant :

Laëtitia BERNAUX, conseillère municipale, vous propose des séances de renforcement musculaire chaque mardi à 19H00, dans la salle polyvalente. Différents exercices sont proposés aux participants dans la joie et la bonne humeur : cardio, abdo, fessiers...

Ouvert à tous : petits et grands, homme, femme de tout âge et **GRATUIT**

Venez tester ça n'engage à rien.



Prévoir une paire basket propres (pour préserver l'entretien de la salle) et une gourde ou bouteille d'eau !!!

Laetitia, diplômée d'état peut vous proposer également un accompagnement sur la nutrition.

Si vous aussi vous souhaitez partager votre passion ou votre métier, le temps d'une séance ou plus, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un élu.. (exemple : yoga, danse, jardinage, photo, couture...)



Protégez-les :

La période du 15 mars au 31 juillet est généralement considérée comme la période de nidification des oiseaux. Ne pas tailler les haies pendant cette période permet de protéger les nids et les oisillons, évitant ainsi de perturber leur cycle de reproduction. C'est une mesure de protection de la biodiversité.

Connaissez-vous l'ARBRE DE LA LIBERTE ?

Majestueux, doté d'une silhouette bien équilibrée, l'Arbre de la Liberté croît depuis 35 ans sur le terrain communal, près du récent city-stade. Planté en 1989 lors des fêtes de commémoration du Bicentenaire de la Révolution française, il est le symbole de la liberté et de la République. Petit retour en arrière....

Depuis l'Antiquité, la tradition de « l'arbre de mai ou du mâât de mai » consiste à planter un arbre dépourvu de racines et de branches ou un mâât dans le courant du mois de mai afin de célébrer la vigueur retrouvée de la végétation et le retour de la belle saison. Jusqu'à la révolution française, les mââts de mai étaient plantés à l'abord des châteaux, des églises ou des places. Dans certaines régions ils célébraient aussi des événements heureux : mariage, naissance, distinction...

On sait également que depuis l'époque gauloise il y avait toujours un tilleul au centre des villages. Au Moyen Age, ils étaient plantés pour purifier l'air et étaient appréciés pour leurs nombreuses vertus : tisanes faites à partir des fleurs, écorce ; on en fit même de la farine durant la seconde guerre mondiale. A la Révolution française près de 60 000 tilleuls furent plantés dans les communes de France.

En 1989, le conseil municipal de Plainval décida lors de sa séance du 18 mars de planter un tilleul comme près de 10 000 autres communes qui ont reçu pour cela une subvention de l'Etat afin de célébrer le Bicentenaire de la Révolution. L'arbre fût planté le dimanche 4 juin, jour de la fête communale et tous les habitants volontaires furent invités à défiler dans le village en tenue tricolore.



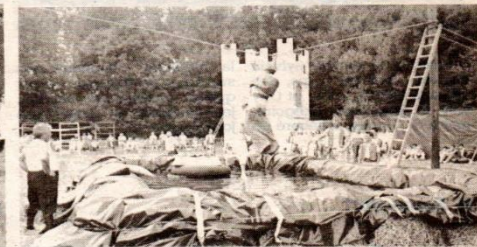
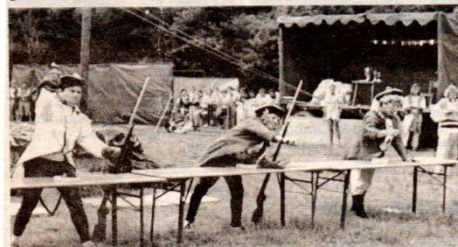
De gauche à droite : Jeannette Starosta, Yvonne Qu'Une (Présidente de l'Association 3^{ème} Age), Josette Kamycki, Renée Auguet, Josiane Merlin, Françoise Delique, Evelyne Hertier et Noémie Gesson, Joël Charton (Maire) Arlette Charton, Magalie (petite-fille de Mme. Pescot), Albertine Pescot, Aurélie Mondon, Paule Gesson.

Cette même année eurent lieu les Jeux Intervillages organisés par les associations des trois villages de Plessier Sur Saint Just, Montiers et Plainval dont le thème était bien entendu la Révolution française avec au programme prise de la Bastille et autres reconstitutions.

Extrait du Courrier Picard du 18 juillet 1989

Jeux intercommunaux : quel succès !

Courrier
18.7.89.



Même Guy Lux n'aurait pas trouvé de jeux si amusants.

Une fois encore, les jeux intercommunaux organisés par les villages de Plainval, Plessier-sur-Saint-Just et Montiers, qui se disputaient cette année dans ce village, ont connu un énorme succès, succès bien mérité et qui récompense les efforts des organisateurs.

Placés bien sûr sous le signe de la Révolution, ils ont tout d'abord commencé par

un grand défilé dans les rues du village, entraîné par la fanfare du Plateau picard, le cortège se rendant ensuite sur le lieu des jeux. Tout y était prévu et installé, les visiteurs pouvant s'y rendre en voiture, un immense parking étant prévu à cet effet. Bien que placé sous le signe de la Révolution, tous les jeux mirent les spectateurs en joie,

depuis « les barricades », l'origine des sans-culottes, en passant par la fuite du roi ou l'assassinat de Marat, voire la guillotine ou la prise de la Bastille, et nous en passons... et des meilleurs !

Que d'éclats de rire et d'applaudissements parmi le millier de spectateurs venus passer un bon moment, spectateurs dont aucun ne regretta son déplacement tant ce

dimanche après-midi fut agréable et dans une ambiance des plus joyeuses. Cette année, c'est le village de Plessier-sur-Saint-Just qui a remporté ces jeux et c'est également un habitant de ce village, Marc Dollé, qui a gagné la balancelle, résultat du tirage au sort des programmes mis en vente et numérotés pour la circonstance.

Vie associative et culturelle

Association PSLC (Plainval Sports Loisirs et Culture)

Chers habitants voici les prochaines manifestations à venir :

- ✓ Chasse à l'œuf le lundi 1er avril
- ✓ Brocante le mercredi 1er mai

Les flyers vous seront prochainement distribués.

Votre Président, Freddy ANSELLE



Slc Plainval

slc.plainval@live.fr

06 30 03 25 31

A vos marques ! prêt ? ciné !

Bientôt les Jeux olympiques !!
chaque mois un film concernant un sport vous est proposé.

Après le film, participez au débat avec des intervenant(e)s dans le monde du sport, des sportif(ve)s professionnel(le)s et d'autres surprises vous attendent !

Plus d'info sur
www.plateaupicard.fr

1 MOIS 1 SPORT

CINÉ - DÉBAT

DÈS 20H00 4€
CINÉMA JEANNE MOREAU
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

1 RUGBY
JEUDI 15 FÉVRIER
Invictus

2 EQUITATION
JEUDI 14 MARS
Jappeloup

3 GYMNASTIQUE
JEUDI 11 AVRIL
Les paumes blanches

4 CYCLISME
JEUDI 16 MAI
La Grande Boucle

5 BASKET BALL
JEUDI 13 JUIN
Coach Carter

6 BOXE
JEUDI 19 SEPTEMBRE
MILLION DOLLAR BABY

7 TENNIS
JEUDI 17 OCTOBRE
Battle of the sexes

8 ATHLÉTISME
JEUDI 14 NOVEMBRE
La couleur de la victoire

9 ESPRIT PARALYMPIQUE
JEUDI 12 DÉCEMBRE
De toutes nos forces

Cette programmation pourra se voir modifier sous réserve de disponibilité des films

Ville de St-Just en Chaussée
TERRE 2024 DE JEUX
Plateau Picard
Cinéma Jeanne Moreau
St Just en Chaussée
Image et Son du Plateau Picard

Pour cette édition :

Réflexion et choix du contenu : Blandine DARDANT, Samuel DOVERGNE, Pauline GUILLOT

Transmission des données : Samuel DOVERGNE, Pauline GUILLOT

Rédaction : Samuel DOVERGNE, Alain GESSON, Freddy ANSELLE et Blandine DARDANT

Photographies : Taylor BETHELMY, Laetitia BERNAUX, Nicolas DELAPLACE, Caroline LECUYER, Steve LEVASSEUR et Blandine Dardant

Conception, mise en page : Blandine DARDANT